

LOCATION

HABITATION VIDE OU MEUBLEE - LOI 1989

Part propriétaire

10 % TTC du montant annuel charges comprises
200 € TTC de rédaction du bail

Etat des lieux d'entrée: surface habitable X 3.03 €/m2 TTC**

Etat des lieux de sortie : prix coûtant

Part locataire

Honoraires de location :

Zone très tendue : Surface habitable (m2) X 12.10 € TTC**

Zone tendue : Surface habitable (m2) X 10.09 € TTC**

Reste du territoire : Surface habitable (m2) X 807 € TTC**

Honoraires d'état des lieux :

Etat des lieux d'entrée : Surface habitable X 3.03 €/m2
TTC**

PARKING & BOX

Part propriétaire

Honoraires de rédaction du bail et de location :
204 € TTC

Part locataire

Honoraires de location : 100€ TTC

BAUX CODE CIVIL

Part propriétaire

Honoraires de locations: 10 % TTC du montant annuel
charges comprises

Rédaction d'acte : 200€ TTC

Etat des lieux d'entrée: Surface habitable X 3.03 €/m2 TTC**

Part locataire

Honoraires de location : 12% TTC du loyer annuel charges
comprises

Etat des lieux d'entrée: Surface habitable X 3.03 €/m2 TTC**

BAUX PROFESSIONNELS & COMMERCIAUX

Recherche du locataire

36% TTC du loyer annuel -A la charge du preneur

Rédaction du bail

7,20% TTC loyer annuel avec un minimum de 2 160€ TTC

A la charge du preneur

Avenant, renouvellement

820 € TTC - A la charge du demandeur de l'acte

Etat des lieux par Huissier

Honoraires partagés entre le preneur et le bailleur

VENTE

APPARTEMENT, MAISON, LOCAUX COMMERCIAUX & PARKING

Valeur inférieure à 100 000 €

10 % TTC du prix de vente

Valeur < à 100 000 € et > à 200 000 €

7 % TTC du prix de vente

Valeur < à 200 000 € et > à 300 000 €

6 % TTC du prix de vente

Valeur supérieure à 300 000 €

5 % TTC du prix de vente

CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION :

À la charge des acquéreurs sauf
convention expresse différente entre les
parties stipulée dans le mandat

AUTRES PRESTATION

Estimation

600,00 € TTC*

À valoir sur les honoraires
en cas de mandat de vente exclusif confié
au cabinet

Rapport d'expertise : Sur devis